

L'ECHO DE BILLY-BERCLAU

Votre mensuel d'informations !



Mai - Juin 2021



**Participons aux projets
de notre ville !**

4 Concertation
éclairage public

11 Festival "les Petits
Bonheurs"

18 Un espace
d'éco-pâturage

28 J'entretiens
mon trottoir

☎ 03 21 74 79 00

🌐 www.billy-berclau.fr

✉ mairie@billy-berclau.fr

f [Billy.Berclau](https://www.facebook.com/Billy.Berclau)



VILLE FLEURIE

TERRE
2024
DE JEUH

Ville

Active & Sportive

Édito

La participation des habitants est essentielle pour mener à bien nos projets. **Le citoyen doit être au cœur du débat public.**

Nous avons lancé en 2018 les réunions de quartier qui sont un véritable laboratoire d'idées, nous allons accentuer cette démarche en mettant en place des outils innovants pour vous permettre de participer de très près à nos actions.

Nous sommes tous acteurs du bien vivre dans notre cité.

Je sais pouvoir compter sur vous et votre volonté de voir notre beau village garder son esprit entreprenant et son attractivité.



*“ seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin ”*

Steve Bossart, Maire

CITOYENS, Participons aux projets de notre ville !



“ S’il fallait donner un cap, une direction à ce mandat ce serait celle de la démocratie participative, penser le programme de manière horizontale, en concertation, dans la discussion. ”

Extrait du discours de Steve Bossart, lors de son élection en tant que Maire de Billy-Berclau, mars 2020

① Des consultations déjà réalisées

Depuis mars 2020, les Billy-Berclausien-ne-s sont régulièrement invité(e)s à participer aux actions et à la prise de décision sur des projets de la commune ou des services qui les concernent directement.



→ Juillet 2020 : la place du Petit Pont

Les habitant-e-s ont été invité(e)s via Facebook à exprimer leur préférence parmi 3 propositions faites par le Conseil municipal. 130 personnes y ont répondu et le choix s'est porté sur la place du Petit Pont.

→ Déc. 2020 - Mars 2021 : la Poste

Pour éviter les situations que la population a dû subir pendant quelques mois (fermeture de l'agence postale due à l'absence de salariés de La Poste), le Conseil Municipal a voté la création d'une Agence Postale Communale.

Un appel à la population a été lancé pour une participation de la population.

Un tirage au sort du Conseil Municipal Enfants (et en direct sur Facebook) a ainsi permis de sélectionner 3 habitants (une personne de moins de 30 ans, de 30 à 60 ans, de + de 60 ans) pour composer un groupe de travail représentatif avec des élus municipaux.

Les propositions suivantes en sont ressorties :

- la localisation de la future Agence Postale Communale à proximité de la Maison écocitoyenne (actuel CAJ)
- des horaires plus adaptés (du mardi au samedi de 8h45 à 11h45 plus le mercredi de 14h à 17h)
- la mise en place d'une borne numérique dédiée à l'accès aux services publics en ligne.

L'Agence Postale Communale sera ouverte au cours du dernier trimestre 2021.





→ Depuis février 2021 : diffusion et résumé des conseils municipaux sur les réseaux sociaux

Outre la retransmission, l'habitant a la possibilité de poser ses questions en direct lors des conseils auxquelles le maire répond en fin de séance.

Dès le lendemain, l'intégralité du Conseil et un résumé des points clés sont à retrouver sur YouTube.

② Une consultation en cours sur l'éclairage public



📍 En **Mairie** de Billy-Berclau aux horaires d'ouverture

→ le lundi de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h

📍 Sur le **marché** le dimanche 23 mai (parking école maternelle Debussy) de 9h à 12h

→ muni d'une pièce d'identité et pour ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales d'un justificatif de domicile de moins de trois mois

→ Les résultats seront communiqués le samedi 29 mai à 13h en direct sur Facebook

🕒 Rappel de l'opération :

Sur suggestion de Billy-Berclausien-ne-s, le Conseil Municipal a décidé d'expérimenter une extinction de l'éclairage public entre 23h30 et 4h30 depuis le 7 décembre 2020.

Une lettre a ainsi été distribuée à la population, en parallèle à une campagne de communication, **pour inviter les habitants à nous faire part de leurs avis sur cette action :**

- par mail ✉ participer@billy-berclau.fr
- en laissant un message sur la boîte vocale 📞 03 21 40 28 26



🕒 Rappel de la question :

“ Approuvez-vous l'extinction de l'éclairage public de 23h30 à 4h30, en sachant que cette mesure fera l'objet d'exceptions sur certains secteurs pour des raisons de sécurité et pendant certaines périodes de l'année (notamment l'été et pendant les fêtes de fin d'année) ? ”





③ Un portail de **participation citoyenne** à votre disposition

🌐 <https://participer.billy-berclau.fr>

Le contact humain est au coeur des échanges et donc un élément important de la participation citoyenne (rencontre et/ou rdv avec un élu, réunions de quartier, le courrier, l'appel téléphonique, le journal de la ville ...).

Pour faciliter et accélérer le développement de la participation de la population aux nombreux projets de la commune, une plateforme de participation citoyenne est mise à votre disposition. Elle se veut simple et verra progressivement se greffer de nouveaux services et projets.



Comment ?

→ En vous connectant sur <https://participer.billy-berclau.fr>

→ En y créant votre compte ou en utilisant votre accès FranceConnect



Invitation à une première utilisation de la plateforme

La municipalité souhaite attribuer des noms aux ZAC Pasteur, actuellement nommées ZAC Pasteur Est (travaux terminés) et ZAC Pasteur Ouest (en construction).

✓ 4 noms vous seront proposés.

✓ Nous vous invitons à choisir un nom pour la ZAC Pasteur Est et un autre pour la ZAC Pasteur Ouest

Invitation à une prochaine utilisation :

L'association qui animera la **Maison Ecocitoyenne** est en cours de constitution.

"Le lancement de la maison écocitoyenne : maison solidaire qui mettra en valeur l'écocitoyenneté au quotidien au travers d'ateliers de réparation, d'ateliers ludiques, d'échanges de bons procédés tels que le prêt d'outillage." (Extrait des vœux du maire du 8 janvier 2021).

D'ici quelques semaines, elle sera amenée à consulter les habitants de Billy-Berclau via cette plateforme participative.





Le port du masque est obligatoire pour accéder à tous les bâtiments municipaux.
Les évènements annoncés dans l'Agenda sont dépendants de l'évolution sanitaire en France.



LE CENTRE CULTUREL F. DOLTO EN ACTION !



Exposition

1 Malika Devallée, peintre



2 Quel développement pour demain ?



Expo prêtée par la Direction de l'Information et de l'Ingénierie Documentaire du Pas de Calais

Forte de sa puissance technologique, l'humanité se trouve désormais responsable du destin de la Terre

Soirée jeux



De 17h à 18h30 pour les 6-10 ans.

L'heure du conte et du jeu



De 15h30 à 16h30 pour les enfants de 3 à 6 ans.

Café lecture



À partir de 15h.

Inscription obligatoire, chaque animation étant limitée à **6 places** :

✉ centreculturel@billy-berclau.fr

ou ☎ 03 21 37 53 16





INFOS TRAVAUX

La Mairie a décidé de rénover entièrement les deux salles associatives situées derrière la Mairie. La première phase de travaux débutera le 16 mai pour une durée d'environ six mois (octobre 2021).



Pour assurer la sécurité du chantier, il est nécessaire :

- **d'interdire la circulation sur la voie entre la Mairie et la Mairie annexe ;**
- **d'interdire l'usage du parking de ces salles.**

Nous vous remercions pour votre compréhension.



LA MARCHÉ DU COEUR



Événement ouvert uniquement pour les 3 écoles de la commune.



Pour les enfants de CE2, CM1 et CM2.

Marche vers le Parc Marcel Cabbidu, activités sportives et initiation aux gestes de secours sur place et pique-nique le midi.



&



Grande Section de l'école maternelle, CP et CE1.

Marche vers le stade de foot de Billy-Berclau, activités sportives.

UN CADEAU POUR LES ÉLÈVES

Grande section de l'école maternelle et CM2 des écoles primaires

En fin d'année scolaire, la Municipalité offrira une clé USB en bois et un dictionnaire d'anglais aux élèves de CM2 et un dictionnaire Junior aux enfants scolarisés en grande section de l'école maternelle (année des 6 ans).

→ Pour les enfants fréquentant les écoles de Billy-Berclau, le recensement se fait automatiquement.

→ Pour les enfants de Billy-Berclau fréquentant un établissement extérieur, les familles sont invitées à se rapprocher du service jeunesse : secretariat.sj@billy-berclau.fr en communiquant le nom/prénom de l'enfant, adresse et numéro de téléphone et en joignant un certificat de scolarité **avant le 31 mai 2021**.



Radio Plus fête ses 25 ans !

à DOUVRIN

RUE CAUWET

VENEZ NOMBREUX VOUS DIVERTIR
C'EST GRATUIT !

SPECTACLE & CONCERT
BROCANTE
FOIRE AUX DISQUES
JEUX ET ANIMATIONS
ATELIERS DÉCOUVERTE
RESTAURATION

SAMEDI
5 JUIN
2021

9 h à 18 h

VIDE GRENIER
Rue Cauwet et rue Zola .
FOIRE AUX DISQUES
Autour des studios de radio plus.
Inscription sur RADIOPLUS.FR

10 h à 18 h

SCENE MUSICALE
Artistes régionaux country
& Folk.
Artistes en situation d'handicap.

10 h à 16 h

PLATEAU RADIO
En direct sur RADIO PLUS.

ATELIER RADIO
Découvrez l'univers de la radio
et participez à une émission
de radio avec notre équipe.
Buvette et Barbecue sur place.

JEUX POUR LES ENFANTS
Jeux gonflables.
Nombreuses animations
et activités ludiques.

**RADIO
PLUS**

104.3fm
Dab+

ACCUEIL DE LOISIRS DU 8 AU 30 JUILLET ET DU 2 AU 24 AOÛT



INSCRIPTION

📍 Secrétariat du service Jeunesse, 201 rue du G^{al} de Gaulle

✉ secretariat.sj@billy-berclau.fr ☎ 03 21 40 87 29

Attention, les inscriptions se feront uniquement :

- du 5 au 19 juin de 8h à 12h
(les samedis 5 et 19 compris)

Merci de respecter ces dates et heures d'inscription.

IMPORTANT : pour des raisons d'organisation et de limite de place, aucune inscription ne sera prise après ces dates.

Les fiches d'inscription sont disponibles

sur le site internet de la commune :

🌐 www.billy-berclau.fr (rubrique téléchargement),

ou au service Jeunesse, à la garderie et à la mairie

Tarifs à la journée (tarifs modulés suivant le nombre d'enfants inscrits pour la même session).

Aux enfants domiciliés à Billy-Berclau	Quotient familial Inférieur à 617	Quotient familial Supérieur à 617
1 enfant	2,01 €	5,92 €
2 enfants	1,76 € par enfant	5,66 € par enfant
3 enfants et plus	1,60 € par enfant	5,40 € par enfant



Seuls les enfants domiciliés ou scolarisés à Billy-Berclau peuvent être accueillis.

Centre maternel au Dojo Marcel Cabiddu - Centre primaire à l'école J. Poteau



DES JOBS POUR MA VILLE !

La commune propose aux jeunes depuis de nombreuses années des missions saisonnières au sein des services municipaux :

- d'une durée d'une semaine pour les jeunes Billy-Berclausiens-ne-s de 16 et 17 ans révolus
- d'une durée de deux semaines pour les personnes de 18 ans et plus

 **Dernier délai pour dépôt des dossiers le 14 Juin 2021**

CONDITIONS

- Être domicilié(e) dans la commune
- Être étudiant ou en situation de demande d'emploi
- **Présenter un dossier dûment complété**

PROCHAINES SESSIONS

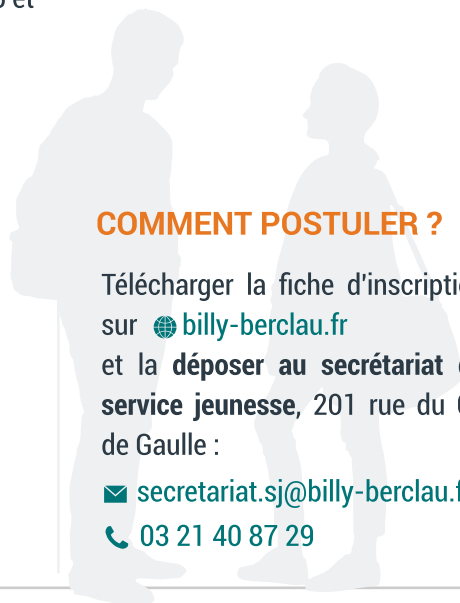
- 5 au 16 juillet 2021
- 19 au 30 juillet 2021
- 2 au 13 août 2021
- 16 au 27 août 2021
- 13 au 25 septembre 2021
- 4 au 15 octobre 2021

COMMENT POSTULER ?

Télécharger la fiche d'inscription sur billy-berclau.fr et la **déposer au secrétariat du service jeunesse**, 201 rue du G^{al} de Gaulle :

✉ secretariat.sj@billy-berclau.fr

☎ 03 21 40 87 29



OPÉRATION "SAC ADOS"

*Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous souhaitez partir en vacances en groupe de 2 à 6 personnes ? Vous projetez un séjour d'au moins 4 nuits ? **

Vous répondez OUI à ces 3 questions ? Dans ce cas, rapprochez vous du CAJ qui est une structure relais de l'opération Sac Ados du Conseil Départemental du Pas De Calais.

Vous y attend un magnifique sac de voyage composé de :

- d' une bourse d'aide au départ sous forme de chèques vacances à hauteur de 200 € pour les séjours dans le Pas-de-Calais et 150 € pour toutes les autres destinations
- des assurances nominatives : responsabilité civile et rapatriement

N'hésitez plus et demandez votre sac de voyage à Dimitri du Service Jeunesse :

✉ animateur.caj@billy-berclau.fr ☎ 03 21 40 87 29

** Ne sont pas concernés les séjours familiaux (hébergement dans la famille, en présence d'un parent, etc.), ni les séjours encadrés par des professionnels ainsi que les séjours en formule "tout compris"(exemple : hébergement en hôtel club avec repas, transport et activités pris en charge par un voyageur).*



**NOU
VEAU**

FESTIVAL "LES PETITS BONHEURS"

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane



📍 Centre Culturel Françoise Dolto

✉ centreculturel@billy-berclau.fr ☎ 03 21 37 53 16

Les « Créateurs de Bonheurs » souhaitent vous démontrer que même si parfois on les définit comme personnes en situation de handicap, ils sont capables avec leur joie de vivre, leur enthousiasme et leur créativité d'apporter des petits moments de bonheur à tous notamment par les arts.

En partenariat avec la Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois-Lys-Romane et les Créateurs de Bonheurs, la Municipalité accueillera deux artistes :

→ **Olivier d'Hondt**, plasticien

Après une première rencontre avec le CyKlop, les Créateurs ont choisi de l'inviter pour le plaisir de dessiner sur des supports inhabituels et de donner vie à ce personnage aux multiples facettes.

Attention ! A partir du 7 juin, les potelets du parking de l'école maternelle auront un autre aspect ...



→ **Richard Unglik**, artiste d'un concept photographique original :

Pasticher les grandes œuvres de l'Histoire et de la Culture avec le plus célèbre des jouets : le Playmobil.

Du 21 juin au 5 juillet, l'exposition propose de découvrir les autoportraits playmobilesques des Créateurs de Bonheur sur les plaques de rue de notre commune (Rues de la Libération, de la Paix, Louis Pasteur, Victor Hugo, des Mésanges, Rolland Garros), ainsi que des œuvres de Richard Unglik, choisies par les Créateurs, au Centre Culturel F. Dolto.



CONSEIL MUNICIPAL



📍 Diffusion en **direct sur Facebook** à partir de 19h

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire le jeudi 10 juin.

À l'ordre du jour notamment :

- Les tarifs des services vont-ils augmenter ?
- La commune va-t-elle subventionner les achats de vélos?
- Pourra-t-on bénéficier de la bourse aux permis avant 18 ans ?



UNE AIDE À LA VACCINATION POUR LES SENIORS

Au 2 mai, le CCAS a aidé 189 Billy-Berclausien-ne-s de 65 ans et plus à prendre rendez-vous pour se faire vacciner contre la Covid-19 et 66 personnes n'ayant pas de moyen de transport ont été conduites par un agent municipal sur les points de vaccination.

Vous avez plus de 65 ans et souhaitez, vous aussi, bénéficier de ce service ...

Contactez le CCAS du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h :

☎ 03 21 74 77 70



PORTONS SECOURS AUX PERSONNES VULNÉRABLES

Le maire a obligation légale d'actualiser le fichier de personnes vulnérables (personnes de 65 ans et plus ; personnes de 60 ans et bénéficiant d'une pension vieillesse pour inaptitude, personnes ayant un handicap). Il est utilisé en cas de crise (crise sanitaire, plan canicule...) pour porter secours aux personnes inscrites.

Le CCAS est chargé de l'actualisation.

C'est un registre nominatif. **Si vous voulez vous inscrire sur le registre, veuillez contacter le CCAS qui vous fera parvenir une fiche d'inscription :**

✉ ccas@billy-berclau.fr

☎ 03 21 74 77 70

Il n'y a pas d'obligation, mais il est fortement conseillé de vous faire connaître.





ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les 20 et 27 juin, nous serons appelés à élire les conseillers départementaux et les conseillers régionaux.

→ Comment voter ?

- **En vous rendant au bureau** de vote indiqué sur votre carte d'électeur muni d'une pièce d'identité (un seul lieu pour les 2 scrutins)

- **Par procuration :**



Chaque mandataire pourra disposer, en dérogation de la règle, de 2 procurations.

- Constituez une pré-demande de vote par procuration sur le téléservice « ma procuration » (accessible sur www.billy-berclau.fr)

- Rendez vous, muni des pièces justificatives, au commissariat, gendarmerie, tribunal ou autre lieu défini par le préfet pour valider votre demande

→ Pour mieux vous protéger

- Port du masque obligatoire
- Respect des distanciations sociales
- Évitez les regroupements
- Venez avec votre stylo pour l'émargement

✉ election@billy-berclau.fr

CONTINUONS À SORTIR MASQUÉ(E)S

La Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane a fourni à notre commune des masques adultes lavables catégorie 1.



→ Vous souhaitez en bénéficier ?

Rendez-vous en Mairie ou au CCAS ! Ces masques sont offerts dans la limite des stocks disponibles.



L'OLYMPISME À BILLY-BERCLAU



Sous réserve des conditions sanitaires, de nombreuses activités sportives vous seront proposées toute la journée du mercredi 23 juin en lien avec les jeux olympiques qui doivent se tenir au Japon du 24 juillet au 8 août.

Une initiation à l'escrime est prévue.



Des informations complémentaires vous seront communiquées sur le site internet de la ville et sur les réseaux sociaux.



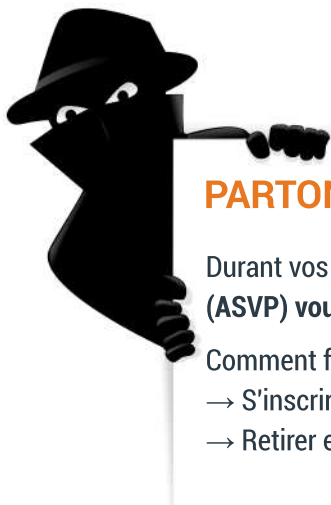
UNE BOURSE POUR NOS COLLÉGIENS ET LYCÉENS

Pour la percevoir, les élèves domiciliés à Billy-Berclau fréquentant les collèges ou lycées (jusqu'en terminale) sont invités à déposer :

- leur **certificat de scolarité** (année 2020/2021)
- un **relevé d'identité bancaire**
- la **copie du livret de famille** (si le nom de famille indiqué sur le RIB est différent du certificat de scolarité)

Et à transmettre le tout à la Mairie de Billy-Berclau :

- par courrier : Mairie de Billy-Berclau 181 rue du Général de Gaulle 62138 Billy-Berclau
- par dépôt dans la boîte aux lettres de la Mairie
- par mail à l'adresse suivante : ✉ comptabilite@billy-berclau.fr



PARTONS EN VACANCES L'ESPRIT TRANQUILLE

Durant vos vacances (juillet et août), **nos agents de surveillance de la voie publique (ASVP) vous proposent d'assurer en journée la surveillance de votre domicile.**

Comment faire ?

- S'inscrire en ligne sur billy-berclau.fr
- Retirer et restituer en mairie le formulaire spécifique



UNE POUBELLE QUI TRAÎNE, C'EST UNE NUISANCE POUR TOUS

Nous vous invitons :

- à déposer vos poubelles en face de chez vous sans gêner la circulation des piétons **la veille au soir** ou si possible **le jour même** de la collecte ;
- à les rentrer après le ramassage.





Des économies avec les achats groupés !

Formulaire à compléter pour l'achat de **BOIS DE CHAUFFAGE**.

SARL PLOUCHART

Les Bois de la Croix du Hainaut 28 route de Prisches 59550 LE FAVRIL

06 62 74 18 23 / 03 27 77 92 65

pierre.plouchart0781@orange.fr

SIRET 52987307700018

LIVRAISON : d'avril à octobre 2021

CONTACT : Isabelle BILLET 03 21 74 76 47

**A restituer AVANT LE 30 JUIN 2021 au CCAS ou
par mail boisdechauffage@billy-berclau.fr**

Nom et prénom : _____ Téléphone : __ | __ | __ | __ | __ | __ Mail : _____

Livraison :

Adresse :

Semaine calendaire souhaitée n° : _____ Votre disponibilité : Jour de semaine Samedi matin *

* Pas de livraison le samedi en juillet et août

TARIFS DU BOIS DE CHAUFFAGE LIVRÉ ET COUPÉ EN 40 OU 50 CM :

Attention : un stère ne monopolise plus que 0,8 m³ lorsque le bois est rangé et coupé en 50 cm

Commande de 5 stères minimum (livraison gratuite)

5 stères et plus : **50 €** le stère TTC

10 stères et plus : **48 €** le stère TTC

20 stères et plus : **47 €** le stère TTC

Longueur 30/35 cm supplément de **2€ par stère**

Quantité en stères	Longueur	Prix unitaire	Total

J'autorise la communication de mes données personnelles (nom, prénom, adresse, téléphone) à la société Plouchart afin de procéder à la livraison et à la facturation.

Après livraison, les réclamations (quantité et/ou qualité) sont à faire uniquement auprès du fournisseur SARL Plouchart.

Date et signature :

Données collectées par le CCAS de BILLY-BERCLAU

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à la planification des livraisons d'achat groupé et la transmission des données nécessaires à la société Plouchart. Les destinataires de ces données sont les agents du service social. La durée de conservation des données est de 1 mois après la date de livraison. Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, à la portabilité des données, de rectification ou d'opposition en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPD) désigné par le responsable de traitement du CCAS de la commune de BILLY-BERCLAU : dpd@billy-berclau.fr ou 03 21 74 79 10

Données transmises à la Société PLOUCHART

La société PLOUCHART est responsable du traitement des données qui lui sont transmises. La société s'engage à ne pas conserver vos Données Personnelles au-delà de la durée nécessaire à la fourniture du service, augmentée de la durée de conservation imposée par les règles applicables en matière de prescription légale. La société s'engage à ne pas utiliser vos données personnelles pour toute autre finalité.





Des économies avec les achats groupés !

Formulaire à compléter pour l'achat de GRANULES DE BOIS.



COLLET Combustibles

119 rue du Général de Gaulle 59320 HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN

03 20 07 35 43 / 06 60 87 35 43

ets.collet.combustibles@outlook.fr

SIRET 47350120300011

LIVRAISON : de juin à août 2021

CONTACT : Isabelle BILLET 03 21 74 76 47

A restituer AVANT LE 31 MAI 2021 au CCAS ou par mail granules@billy-berclau.fr

Nom et prénom : _____ Téléphone : __|__|__|__|__|__ Mail : _____

Adresse de livraison : _____

Date de livraison souhaitée (sauf le samedi - choix multiple possible) :

- 1^{ère} quinzaine de juin
 1^{ère} quinzaine de juillet
 1^{ère} quinzaine d'août
 2^{ème} quinzaine de juin
 2^{ème} quinzaine de juillet
 2^{ème} quinzaine d'août

TARIFS GRANULÉS DE BOIS :

Merci de vous reporter aux tarifs de la page 15 de cet "Echo de Billy-Berclau".

Type de pellets	Quantité	Prix unitaire	Total
<i>1 seul choix possible :</i> <input type="checkbox"/> Granulé Pauls <input type="checkbox"/> Royal pellet <input type="checkbox"/> Excellent pellet <input type="checkbox"/> Pellet Fagnes			

J'autorise la communication de mes données personnelles (nom, prénom, adresse, téléphone) à la société Collet Combustibles afin de procéder à la livraison et à la facturation.

Après livraison, les réclamations (quantité et/ou qualité) sont à faire uniquement auprès du fournisseur Collet Combustibles.

Date et signature :

Données collectées par le CCAS de BILLY-BERCLAU

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à la planification des livraisons d'achat groupé et la transmission des données nécessaires à la société Collet Combustibles. Les destinataires de ces données sont les agents du service social. La durée de conservation des données est de 1 mois après la date de livraison. Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, à la portabilité des données, de rectification ou d'opposition en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPD) désigné par le responsable de traitement du CCAS de la commune de BILLY-BERCLAU : dpd@billy-berclau.fr ou 03 21 74 79 10

Données transmises à la Société COLLET COMBUSTIBLES

La société est responsable du traitement des données qui lui sont transmises. La société s'engage à ne pas conserver vos Données Personnelles au-delà de la durée nécessaire à la fourniture du service, augmentée de la durée de conservation imposée par les règles applicables en matière de prescription légale. La société s'engage à ne pas utiliser vos données personnelles pour toute autre finalité.



Achat de GRANULES DE BOIS : TARIFS



Attention : pour la commande de 3 ou 6 palettes (et plus), la livraison se fait à la même adresse.

Granulé Pauls	Royal pellet	Excellent pellet	Pellet Fagnes *
<ul style="list-style-type: none"> ▶ En palette de 70 sacs de 15 kg (1050 kg) ▶ Normes Din + En plus a1 ▶ Origine Belgique ▶ Pouvoir calorifique sur base sèche 5.25 kwh/kg, sur brut 4.7 kwh/kg ▶ Tarif 292 € TTC la palette de 70 sacs soit 4.17 € TTC le sac ▶ A partir de 3 palettes 283 € TTC la palette soit environ 4.04 € TTC le sac ▶ 6 palettes et + 279 € la palette soit 3.99 € TTC le sac 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En palette de 78 sacs de 15 kg (1170 kg) ▶ Normes En plus a1 ▶ Origine U.E. ▶ Pouvoir calorifique I 4.8 kw/kg ▶ Tarif 313 € TTC la palette soit 4.01 € TTC le sac ▶ A partir de 3 palettes 304 € TTC la palette soit 3.90 € TTC le sac ▶ 6 palettes et + 298 € TTC la palette soit 3.82 € TTC le sac 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En palette de 65 sacs de 15 kg (975 kg) ▶ Normes Din + En plus a1 ▶ Origine Belgique ▶ Pouvoir calorifique I 4.9 kwh/kg ▶ Tarif 262 € TTC la palette soit 3.89 € TTC le sac ▶ A partir de 3 palettes 253 € TTC la palette soit 3.89 € TTC le sac ▶ 6 palettes et + 249 € la palette soit 3.83 € TTC le sac 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En palette de 70 sacs de 15 kg (1050 kg) ▶ Normes En plus a1 ▶ Origine Belgique ▶ Pouvoir calorifique sur base sèche 5.2 kwh/kg ▶ Tarif 285 € TTC la palette soit 4.07 € TTC le sac ▶ A partir de 3 palettes 276 € TTC la palette soit 3.94 € TTC le sac ▶ 6 palettes et + 272 € la palette soit 3.89 € TTC le sac <p>* Attention livraison uniquement à partir de juillet</p>



PERMANENCES SOCIALES

📍 CCAS, Salle Augustin Bocquet (2^{ème} étage)

- **Assistante sociale** : mardi 26 mai, lundi 14 et mardi 22 juin de 14h à 16h30, sur rdv en ligne sur doctolib.fr ou 03 21 61 35 60
- **Protection Maternelle Infantile** : merci de prendre rdv en ligne sur doctolib.fr ou 03 21 61 35 60
- **Mission locale** : vendredis 21 mai et 18 juin sur rdv au 03 21 77 57 34
- **Mutuelle "Ma commune, ma santé"** : mercredis 26 mai et 23 juin à partir de 13h30 sur rdv au 03 21 74 77 70
- **Camion du PIMMS** : jeudis 27 mai, 24 juin de 9h à 11h30 sur le parking de l'église

✉ ccas@billy-berclau.fr

☎ 03 21 74 77 70

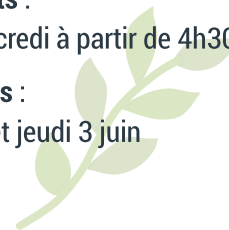
VILLE PROPRE

L'affaire de tous !

🌐 www.bethunebruay.fr

☎ 03 21 57 08 78

- **Déchets ménagers** : chaque vendredi
- **Déchets verts** : chaque mercredi à partir de 4h30
- **Encombrants** : mercredi 2 et jeudi 3 juin



Un espace d'éco-pâturage à Billy-Berclau !

Après les aides à l'achat de composteurs et l'adoption de poules, il a été décidé de mettre en place un site d'écopâturage rue du 11 Novembre, à proximité du rond-point. **Les animaux y sont arrivés le 28 avril !**

→ Qu'est-ce que l'éco-pâturage ?

C'est entretenir des espaces verts grâce à des animaux, sans recours aux tondeuses classiques.

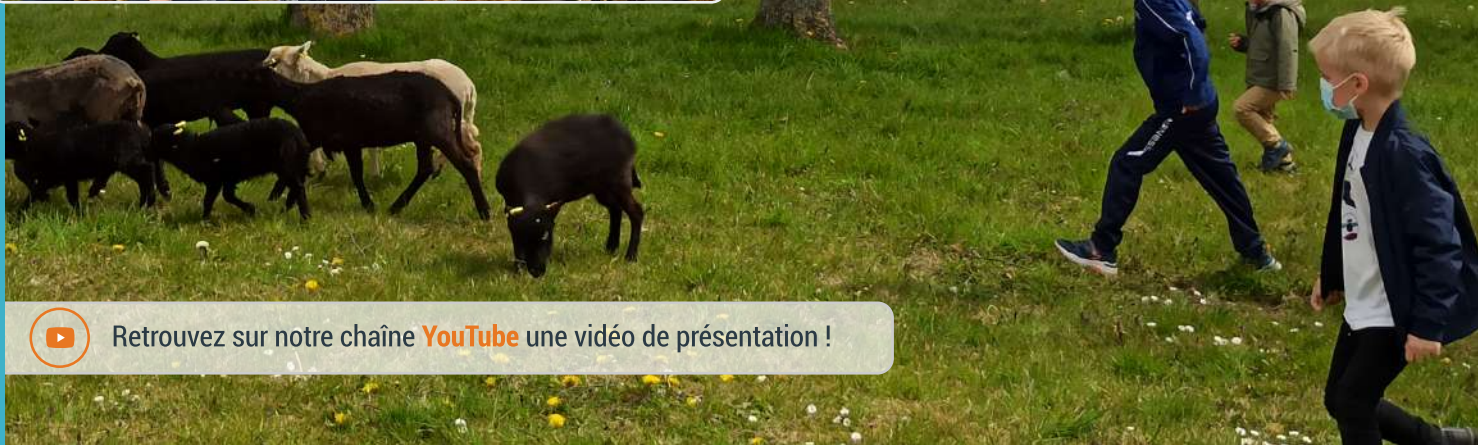
→ Pourquoi l'éco-pâturage ? Plusieurs raisons :

- Pour l'écologie : pas de tonte (moins de CO2), respect de la biodiversité, bien-être des animaux
- Pour le bien-vivre : un nouveau site, qui attirera la curiosité, des petits et des grands
- Pour les économies : -25% de coût par rapport à une tonte mécanique

→ **Qui s'occupe des animaux ?** Un berger passe régulièrement pour apporter les soins nécessaires aux animaux.

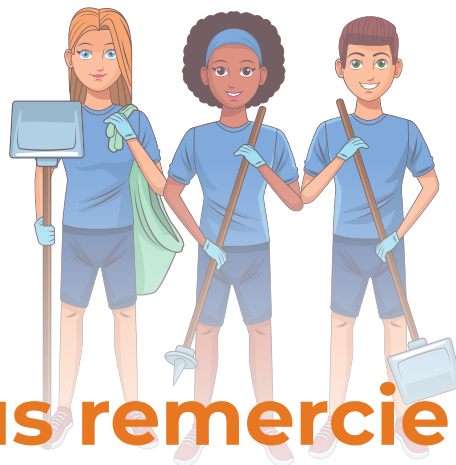
→ **Quels animaux ?** Des moutons et des chèvres y sont attendus.

Cette action est financée par la Municipalité, avec l'aide du Département.



Retrouvez sur notre chaîne **YouTube** une vidéo de présentation !

“
J'entretiens
mon trottoir !
”



La commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

« Le balayage, le déneigement et le désherbage sont une charge incombant au propriétaire ou locataire, des propriétés jouxtant les voies publiques situées sur le territoire communal. Chacun est tenu de balayer et nettoyer son trottoir et son caniveau, dans toute largeur et sur toute sa longueur, au-devant de son immeuble bâti ou non bâti. Les produits de balayage doivent être mis dans des sacs poubelles ou dans les containers afin d'être enlevés dans les mêmes conditions que les ordures ménagères. En outre, le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est interdit. »

→ Article 1 de l'arrêté municipal du 21 septembre 2020

« Les propriétaires ou locataires riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune, doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages ou feuillages forment saillie sur le domaine public. »

→ 1^{er} alinéa de l'article 3 de l'arrêté municipal du 21 septembre 2020

- ✓ Balayage
- ✓ Désherbage (arrachage ou binage)
- ✓ Élagage des arbres et arbustes



Une belle matinée de Pâques

Dimanche 4 avril, M. Lapin a été très gentil avec les nombreux enfants qui sont venus chercher leur panier rempli d'œufs, des gros, des moyens et des petits ...

Les 5 enfants qui ont présenté le plus beau panier ont été récompensés en se voyant offrir un très gros œuf.

Bravo aux 121 enfants qui ont fait preuve de créativité et d'adresse pour fabriquer leur panier !





Ensemble contre la COVID-19

Lors de la journée de dépistage de la COVID-19 du vendredi 9 avril, 60 personnes se sont déplacées à la salle des fêtes E. Bocquet pour se faire tester. Aucun cas positif n'a été déclaré.

Pour vous protéger, protéger vos proches et ralentir l'épidémie, consultez nos médecins, infirmiers et pharmaciens.



Merci aux donateurs !

Encore une belle réussite pour la collecte du sang qui s'est déroulée le mercredi 14 avril à la salle des fêtes E. Bocquet. Les inscriptions ont affiché complet avec 53 personnes dont 4 nouveaux donateurs.

19
JUILLET

**Prochain rendez-vous pour sauver des vies :
lundi 19 juillet à l'Espace F. Mitterrand .**





Le grand retour du bruit des tondeuses !

Le printemps est là et bien là. Depuis plusieurs semaines maintenant, l'alternance d'averses et de périodes de soleil de plus en plus généreuses a un effet radical dans les jardins. Les pelouses poussent dru. Et pour contenir ces élans de la nature, les tondeuses tournent sans répit, chauffant les oreilles et les esprits autant qu'elles rafraîchissent les espaces verts.

Comment ne pas nuire à la tranquillité de nos voisins et ainsi éviter tout conflit avec eux ?

Tout simplement en respectant les termes de l'article 2 de l'arrêté municipal du 13 décembre 2018 :

“ Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteurs ou scie mécanique ... ne peuvent être effectués que les :

→ jours ouvrables et samedis : de 7h à 20h

→ dimanches et jours fériés : de 10h à 12h ”



Soyons tous acteurs du « bien vivre » à Billy-Berclau et pensons à nos voisins et à leur tranquillité !

La fête du travail célébrée dans le respect du dispositif sanitaire



Chaque médaillé a reçu la visite d'une délégation municipale accompagnée du président des médaillés du travail



Vidéo à voir ou à revoir sur YouTube



Les élus se sont déplacés au domicile des habitants de plus de 67 ans ou porteurs d'un handicap pour leur offrir le brin de muguet tout en leur souhaitant de nombreux moments de bonheur.



Anaïs Leblanc Perez, coach sportif

Diplômée d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BP JEPS), avec une formation en danse, Anaïs Leblanc Perez propose sur Lens et ses alentours des séances à domicile de renforcement musculaire, cardio, pilates, stretching et relaxation. Coach sportif pour l'association Gym Vitalité Fitness et pour des centres sociaux à Lens, Anaïs répond également aux demandes des entreprises et des clubs avec des entraînements collectifs. Que vous souhaitez reprendre une activité physique en tant que débutant ou sportif expérimenté, cette Billy-Berclausienne adapte son coaching à vos besoins.



📞 06 45 26 02 21 🌐 leblanc.perez@gmail.com 📷 [anaïs.fitness.coach](https://www.instagram.com/anaïs.fitness.coach)

Un bus coloré Emploi et Compétences à Billy-Berclau



Le mercredi 23 juin, le bus Escape Game Emploi et Compétences sera stationné dans notre ville à l'entrée de l'Espace F. Mitterrand.

► Pourquoi ce bus à Billy-Berclau ? Quelle destination ?

Deux grands objectifs : mobiliser les demandeurs d'emploi du territoire et faire connaître les différents métiers qui recrutent localement

- le matin les métiers liés à la filière transport de personnes
- l'après midi tout métier

Quelle destination? Au travers d'énigmes portant sur le thème de « La Casa de Papel », les compétences des joueurs seront analysées et à la fin de la séance, un entretien est prévu avec des professionnels de l'emploi et de la formation avant de rencontrer des employeurs .

► Comment participer à cette expérience ?

Envoyez votre CV à Alain Queva (adjoint en charge de l'emploi) : ✉ mairie.emploi@billy-berclau.fr





Nos commerçants sont fantastiques.
Soignez-vous à proximité de chez vous !



LA VIE ÉCONOMIQUE



Ambulance Union

Du lundi au samedi de 7h à 19h.

☎ 03 21 37 22 22



Optique Lefebvre

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

☎ 03 21 37 82 40



Pharmacie du Jeu de Paume

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03 21 40 84 18



Pharmacie de l'Église

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h

☎ 03 21 40 12 92

